

Le phystymographe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— J'ai vu ce petit gars. Il est « megnon » comme tout.

— ...

— Vous avez bien tort de boudier comme ça. On ne peut pas toujours en vouloir aux enfants qui vous font de la peine.

— Mêlez-vous de ce que vous regarde, la vieille, dit Justin rudement.

Pourtant, il rentra soucieux. Un pli lui creusait le front. La pensée de ce tout petit, qui était de son sang, l'envahissait d'un trouble malaise. Grand-père, lui ; était-ce possible. Un sourd travail se faisait en lui, sournois et rongeur comme ces eaux souterraines qui usent la roche. On le vit, un soir, rôder autour de la maison où sa fille habitait. On le vit, à la ville proche, arrêté devant les magasins de jouets. On le vit à la pinte, demander au facteur des nouvelles de sa tournée dans l'espoir — peut-être — d'apprendre quelque chose. Les gens chuchotaient doucement, goguenards, tout occupés de cette histoire villageoise...

La vie est ainsi faite que rien n'est impossible et que les pires résolutions s'effeuillent comme rose au vent à la campagne, où la vie des voisins — cette vie de tous les jours qui dure toute la vie — a tant d'importance, on aime voir la fin de toutes les histoires.

...C'est pourquoi, personne ne fut étonné de voir le vieux Justin, le jour qui précède Noël, prendre le chemin de la maison qu'habitait sa fille, les bras chargés de paquets et l'air si heureux qu'il en semblait rajeuni. F. G.

SOLDES ET COUPONS

*En décembre, les devantures
De presque tous nos magasins
Offrent aux badauds des essais
De soldes de toutes natures,
Affichés aux prix les plus doux !
Que l'on se hâte et se trémousse !
Il y en a pour tous les goûts
Et aussi pour toutes les bourses !*

*Les clientes sont en extase
Devant les Magasins Bonnard,
Offrant, étalés avec art,
Coupons de velours, soie et gaze !
Ailleurs, des chapeaux, des manteaux
Suscitent louange ou sarcasme ;
On commente leurs écriteaux
Avec dédain ou enthousiasme !*

*Le « Comptoir des tissus » de même
Que l'« Inno », à tous leurs rayons
Affichent des « occasions »
D'un bon marché vraiment extrême !
Partout c'est la chasse aux coupons !
Chez Seligmann, au Coin de Rue,
Pour acheter laine ou crêpon,
On se bouscule et l'on se rue !*

*L'attrait de ces magnificences
Est tel que, sans aucun remords,
La femme, devant ces trésors,
Se trouve, hélas ! sans résistance !
Et du mari, pour tous ces soldes
Que l'on convoite éperdument,
On donnera gaiement la solde
De tout le mois, en un moment !*

Louise Chatelan-Roulet.

Les joies de l'auto-car. — Un petit bossu voit un grand diable qui, pour entrer dans la voiture, est obligé de se plier en deux.

— Fier Sicambre, courbe-toi ! murmura-t-il.

Un instant après, le petit bossu veut descendre, mais sa petite taille ne lui permet pas d'atteindre la rampe de fer du plafond.

Alors le grand diable lui dit :

— Fier si courbe, cambre-toi !

Et tous les voyageurs de rire.

Chacun son métier. — En police correctionnelle, le président demande à l'accusé des explications sur la manière dont il s'est introduit dans une maison pour voler :

— Vous dites que vous avez escaladé la fenêtre. Mais, il y avait cependant du monde dans la rue. Comment avez-vous fait pour ne pas être vu ?

— Ah ! pour ça, vous savez, c'est mon affaire, chacun son état, reprend le voleur. Vous êtes président, ce n'est pas la même chose ; faut être du métier pour comprendre ça.

EXCOMMUNICATIONS D'ANIMAUX



L y a quelques années, le *Conteur* a publié un article sur les *Animaux jugés*. Bien que cela paraisse ahurissant, l'histoire, et non la légende, rapporte des faits précis. Nous avons parlé des anguilles refoulées par ordre de l'évêque à l'extrémité du lac, du côté de Villeneuve. Nous ne nous souvenons plus très bien si nous avons mentionné la condamnation des souris à Contrisson, en 1773. S'il vous tombe sous les yeux, par exemple, le *Journal des Savants* de 1885 ou la *Revue archéologique* de cette même année, vous y découvrirez des détails typiques sur la bêtise humaine. Le *Pays lorrain*, revue régionale française qui paraît à Nancy, a fait un tableau funambulesque des causes évoquées devant les tribunaux où sont cités, non seulement des souris, mais des porcs, des sauterelles, etc. Voici que le *Temps* nous apporte, à son tour, par la plume de M. Augustin Thierry, les précautions judiciaires que l'on prenait autrefois contre les limaces ou hurebecs, créatures gluantes qui se promènent avec une lenteur agaçante sur les chemins, sans avoir l'air de se douter qu'elles courent le risque d'être écrasées par une auto. A moins que, rassasiées de vivre, elles ne cherchent une occasion d'abréger leur séjour sur une terre fatigante.

Or donc, le collaborateur du *Temps* raconte qu'il a trouvé dans une bibliothèque provinciale un petit *in-folio* édité à Lyon en 1531. Je vous fais grâce du titre, assez long, qui est en latin comme l'intérieur du livre, et qui se résume en ces mots : « Répertoire de consultations juridiques à propos d'excommunications d'animaux ». L'auteur est un nommé Chaseneuz, avocat du roi, conseiller au Parlement de Paris, président au Parlement de Provence. Que diriez-vous, aujourd'hui, d'un président de nos cours pénale ou civile ; que dirait-on même ou qu'eût-on dit d'un président du Consistoire ou du Synode qui, à grand renfort de casuistique, déclareraient que les dégâts désolants causés à un champ de blé sont dus aux vers-blancs, que ceux-ci par conséquent doivent être poursuivis et que le meilleur moyen de s'en débarrasser, ce n'est pas de leur faire payer une amende ou de les mettre en prison, mais c'est de les excommunier. Vous le croirez, si vous voulez, mais il est de fait que pareille mesure est efficace ; nous lisons :

« Depuis de longues années, le peuple a l'expérience des heureux effets produits par l'excommunication. A sa demande, plus d'une fois, celle-ci a été fulminée et à la suite de cette fulmination, les insectes cessaient leurs ravages : ou bien ils quittaient le pays ou bien ils périssaient.

» Voilà l'expérience du passé. Aujourd'hui, le peuple réclame à grands cris qu'on renouvelle cette pratique dont il a éprouvé les effets. Qu'advient-il si on refusait ? Il en résulterait sans doute du trouble et du scandale pour les âmes... »

Ainsi donc, quelques esprits révolutionnaires voulaient mettre fin à des pratiques qui leur paraissaient absurdes, et il y eut des hommes d'une grande culture pour défendre les prérogatives des animaux.

Chaseneuz donne, dans son livre, le texte des sentences rendues contre les rats, les limaces, les escargots « et autres hurebecs par les officiaux de Mâcon, Dijon, Lyon et Autun ; celui des formules d'abjuration, de malédiction, d'excommunication ».

Et puis, après tout (la subtilité n'est pas un vain mot), est-ce que, dit le fameux juriconsulte, le serpent ne fut pas frappé de malédiction dans le jardin d'Eden ? La Bible, dans ses deux parties, Ancien et Nouveau Testament, est prise à témoin. En lisant attentivement le *Lévitique*, on y découvre que la peine de mort est prononcée contre des animaux. Et dans le Nouveau Testament, « N. S. Jésus-Christ ne voue-t-il pas à la malédiction le figuier stérile ? »

A de pareils arguments avancés par Chaseneuz, l'opinion publique d'alors se rendait volontiers.

Aujourd'hui, comme autrefois, on prononce

des malédictions contre les ennemis de l'agriculture, mais sans appareil impressionnant de justice. Jean-Louis dira simplement, en parcourant une plantation infestée : « Vois-tu voir cette poison... cette vermine, que le diable l'étouffe... » Puis, il consultera ses livres, interrogera son *Journal d'agriculture*, pour voir comment, une autre fois, il pourrait se garder de telles atteintes à son patrimoine. Mais, il sait surtout que la température, le jeu capricieux des saisons, la lune, le brouillard et certains phénomènes périodiques, interviennent en souverains. C'est pourquoi il aura le droit de demeurer toujours dans l'inquiétude. Et si, par hasard, on venait lui poser ces questions : Peut-on citer les insectes en justice ? Comment procéder contre eux et en quelle forme rendre la sentence ? Si on lui posait ces questions, au paysan, il prendrait certainement son interlocuteur pour un citoyen qui ferait mieux d'aller parler de cela à Cery.

Mais tout cela ne nous empêche pas de nous divertir. Voici, pour terminer, une histoire de rats ; Chaseneuz y joue le rôle de défenseur d'office, car vous pensez bien que l'accusé ne pouvait faire son choix et qu'au surplus on ne lui demandait pas d'en faire un, sous le prétexte assez plausible que son langage différait essentiellement de celui de l'homme :

« Les rats de l'évêché d'Autun s'étaient mis soudain à proliférer de si révoltante façon que, non contents de ravager les tapisseries de monseigneur, ils avaient poussé leur sacrilège audace jusqu'à s'attaquer à ses ornements épiscopaux. Ratières et trébuchets s'avérant sans efficacité, on les avait, en désespoir de cause, assignés à comparaître par devant messires les juges ecclésiastiques. Chaseneuz désigné comme défenseur d'office, la gent trotte-menu n'en avait pas moins été, malgré sa plaidoirie, solennellement excommuniée. »

C'est égal : nous aurions bien voulu entendre cette plaidoirie ; ce devait être très intéressant. N'y aurait-il pas quelque un pour, en prenant le livre de Chaseneuz, en extraire de quoi faire une comédie à jouer les soirs d'hiver !

Nous avons dit plus haut que le *Lévitique* contenait des dispositions vengeresses contre les animaux assez mal inspirés pour jeter le trouble dans la vie des hommes. Tant qu'ils rendent service, cela va bien, mais s'ils s'avisent de nuire, comme tant de bipèdes, on se fâche. Les lois de Moïse (Exode 28) disent : « Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé et on ne mangera pas de sa chair ; mais le maître sera jugé innocent ».

Qu'en pense la Société protectrice des animaux ? Après tout, le bœuf, qu'il frappe l'homme de sa corne ou qu'il lui rende service, n'est-il pas destiné à recevoir, lui, un coup qui nous vaudra à vous et à moi, des... biftecks !

L. Mogeon.

LE PHYSTYMOGRAPHE

— Savez-vous ce que c'est qu'un phystymographe ?

— Du diable si je m'en doute.

— Figurez-vous une invention susceptible de bouleverser le monde, de révolutionner la société du haut en bas, une invention auprès de laquelle celle de la machine à vapeur ou de la poudre n'est qu'un jeu d'enfant.

— Vous m'intriguez.

— Tout simplement la plus grande découverte depuis que l'humanité existe.

— L'inventeur doit être un Américain.

— Probablement. Il s'appelle Charles Trudow. Le phystymographe est tout bêtement un appareil qui permet de vérifier la sincérité des sentiments. Vous voyez d'ici la portée formidable de cette machine.

— A peu près.

— Comment fonctionne le phystymographe, je serais bien en peine de vous l'indiquer. Je sais qu'il repose sur un principe d'électricité, qu'il contient toute une série de poignées et de ressorts et que, au contact de la main, il se dé-

gage un courant plus ou moins fort qui met en marche une aiguille indiquant sur un cadran votre degré de sincérité. Voulez-vous mesurer l'affection d'une personne ? Vous lui dites : « Je vais savoir combien vous m'aimez ». Et vous la priez de saisir la poignée affectée à cet effet. Il paraît que c'est infaillible ; l'aiguille fatale se met en mouvement et vient se fixer sur un numéro qui trahit la force ou la faiblesse de votre sentiment.

— C'est épouvantable, tout simplement.
— Le mensonge sera impitoyablement traqué.
— Il n'y aura plus d'amour possible.
— Quand je vous disais que le phystymographe révolutionnerait le monde, est-ce j'avais raison ? Il révélera tous ceux qui nous bernent de paroles trompeuses, tous les faiseurs de promesses vaines, tous ceux qui déguisent leur pensée...
— Eh bien il a fait du propre votre inventeur. Il tomberait bien pendant une période électorale !



LA MÈRE

Roman inédit.

CHAPITRE PREMIER.

NAIVEMENT les fiancés admiraient la typographie d'un « faire-part » destiné aux parents et aux amis. Sur le sofa, un peu à l'écart, une vieille dame, ayant interrompu son travail de broderie, écoutait leur babillard et approuvait avec, dans les yeux, cette incertitude rêveuse, que suscitent les soucis inséparables de tout bonheur maternel. La fiancée sentit la caresse du regard ; alors, rougissant de son enfantillage, elle courut à sa mère et l'embrassa, un peu confuse, comme un bébé surpris en cours de jeu.

— Te te moques, maman ?
— Non, non, chérie, non, j'aime votre joie à tous deux.

— Mais, vois : c'est fort joli, cette double carte.

— Très joli, ma Jeanne.
— Tu peux dire même, que c'est artistique.
Elle fit sonner le mot comme un mot de bravoure, et la mère rit doucement.

— Si tu veux, fillette, mais, vous savez, mes enfants, je ne me connais guère en arts...

La vieille dame hésita devant le qualificatif.

— Comment appelles-tu cet art, Paul ?
— Les arts graphiques, marraine.

— C'est cela, merci... Tout change, même les noms. Dans mon jeune temps, on disait simplement : « imprimerie », et on se comprenait...

Arts graphiques se présente mieux, sans doute.

Cependant, Jeanne insistait, voulant connaître l'opinion de sa mère.

— Qu'importe le nom ? Dis-nous ce que tu penses.

— Je le répète : c'est fort joli.
— Et le texte...

— Eh ! bien, très correct : *Madame Vve Berger à l'honneur et le plaisir...* Le plaisir ? Est-ce la mode de mettre ces choses, Paul ?

— Pas précisément, marraine... mais...
Jeanne interrompit d'un geste dédaigneux...

— Oh ! la mode ! la mode ! c'est comme les mots, ça change. J'ai voulu *plaisir*, qui rend bien ma pensée. Car, enfin, que nous soyons fiancés, moi et Paul...

— Mais, mais, Jeanne, s'écria Mme Berger scandalisée, on dit Paul et moi, tu me désolés...

— Oui, maman, c'est convenu...
— Tu seras toujours la même.

Paul intervint en souriant :

— Laissez donc, marraine, c'est si gentil...
— Ah ! mon garçon, si tu la gâtes, dès aujourd'hui !

— Il se dédommagera plus tard, maman, sois

tranquille. Ce qui est différé n'est pas perdu...

Le jeune homme eut une velléité de défense. Il savait bien que jamais l'idée de « se dédommager » ne lui viendrait, mais Jeanne ne lui laissa pas le temps de commencer une plaidoirie... Elle voulait soutenir son opinion.

— Voyons, mère, nos fiançailles vous rendent heureux, toi et le père de Paul !...

— Le père de Paul et toi...
— Oui, c'est entendu, le père de Paul et toi.

Vous êtes contents, très contents, et, vraiment, je ne vois pas pourquoi vous le cachiez aux bonnes gens qui nous entourent... Moi, par exemple, quand je suis contente, je le dis... même très fort.

— Et quand tu ne l'es pas ?
— Oh ! dans ce cas, maman, je ne le dis plus...

Je le crie. Mais, il s'agit de toi... maintenant.
— Eh ! bien, chérie, je suis infiniment heureuse.

Ces quelques mots dits avec une absolue tendresse apaisèrent l'enfant terrible. Jeanne se pencha vers sa mère et, gentiment, entre deux baisers calins de fillette un peu gâtée, elle murmura :

— Chère, bonne, jolie, douce, petite maman !
Puis, la regardant, droit dans les yeux :

— Bien vrai ? demanda-t-elle. Tu es heureuse ?
Tu n'es pas un brin jalouse, un tout petit brin, gros comme ça ?

— Petite folle ! Pourquoi, jalouse ?
— C'est que, moi... Paul, tu ne te fâcheras pas de ce que je vais dire ? Non ? Eh ! bien, moi, vois-tu, petite mère, quelquefois, l'idée que nous ne serons plus comme avant, rien que nous deux : la maman et la fillette...

— La maman et la fillette ?
— Cela m'attriste un peu... Une maman, une maman qu'on a toute et à qui on est toute...

C'est si bon. N'est-ce pas, Paul ?
Madame Berger eut un geste de regret.

— Jeanne, Jeanne, à quoi penses-tu ? Paul avait huit ans lorsqu'il a perdu sa mère. Comment se souviendrait-il ?

Mais le jeune homme, très grave, affirma au contraire se souvenir fort bien.

— Je n'ai pas oublié, marraine, fit-il avec une tristesse dans la voix, je n'ai rien oublié.

Jeanne lui tendit les mains, toute peinée d'avoir involontairement chagriné l'aimé.

— Pardonne-moi. J'ai été étourdie...
— Ce n'est rien, chérie, ce sont de vieilles choses... J'y suis fait.

Et voulant rompre les chiens, il ajouta :

— Lisez donc la fin, marraine, je vous prie.
L'étourderie de la fiancée avait mis un peu d'ombre sur la joie de tous, la mère n'éprouvait plus la même satisfaction à admirer la typographie et le texte du faire-part. Cependant, elle continua sa lecture, s'efforçant à prendre un ton de gaité, pour dissiper le malaise survenu.

— ...l'honneur et le plaisir de vous annoncer les fiançailles de sa fille Jeanne avec M. Paul Dubois, Dr ès-lettres. Et sur l'autre : *Monsieur Pierre Dubois, banquier à New-York, à l'honneur et le plaisir...* Ah ! aussi ? Mais Jeannette, est-on bien sûr qu'il ait grand plaisir à appeler sa fille...

Ici, Paul interrompit chaleureusement :

— Marraine, j'en réponds !
— Dans ce cas, tout est pour le mieux. C'est parfait...

Elle eut encore un de ces regards lointains, un peu énigmatiques, et répéta, presque machinalement :

— Oui... c'est parfait... parfait...
Jeanne s'étonnait.

— Comme tu dis cela, maman...
— Moi ?

— Oui, tu as l'air... tout... comment dire ?...
(A suivre) Prosper Meunier.

Payerne, par Albert Burneistér. — Imprimerie Vuilleumier, Payerne.

Payerne Une coquette petite ville, agréablement située à l'endroit où la vallée jusqu'alors assez étroite de la Broye, s'élargit soudain en une plaine

qui s'étale jusqu'au lac de Morat. Un pays tout de douceur et de sérénité, sans rien de sec ni de heurté. La gamme verdoyante des prairies et des forêts est calme et reposante. Les couchers de soleil y sont d'une splendeur rare qui rappelle la campagne romaine par la ligne violette des monts que surmontent la pourpre, puis le bleu et le vert translucide du ciel.

C'est bien cela, n'est-ce pas ? C'est bien là « la petite ville, parée de grâce royale et de douceur féminine, abritant une population travailleuse et hospitalière. »

Car M. Burneistér aime son Payerne et il le décrit comme il l'aime dans la petite « notice » que vient d'éditer M. A. Vuilleumier. Une notice ? Mieux que cela. Une monographie et très complète encore, dans laquelle l'auteur passe en revue l'histoire de la cité de la Reine Berthe, où il décrit les édifices, les fontaines, les tours, que les temps ont respectés ou que les générations ont transformés. Dans ce cadre, il place le Payernois dans son activité sociale que la vieille chanson a consacrée par les vers connus :

Le bon tabac des Payernois
Fait grimacer tous les Vaudois,
Mais, pour expier ce péché,
Ils soignent leur petit salé,

sans compter le lait condensé : la briqueterie, le commerce, les banques... et les foires.

Rien n'est oublié.

Les bourgeois de Payerne ont souvent porté bien loin le bon renom de la ville. Qui ne connaît les Treytorrens, Cherbuin, Rapin, Ruera, de Trey, Savary, Chuard, Doudin, Déorgés, Givel, Méan, Brosy, Jan, Grivaz, Fivaz Comte, Ney, Perrin, Jomini, Willomenet, Maret, Caille, Bossy, Pradervand, Tavel, Mestral, Marcuard, Golliez, de Dompierre, Moratel, Groux, Muller, Champion, Zbinden, etc.

Les nombreuses et très belles photographies de J. Livet, ainsi que les originales gravures sur bois de A. Vuilleumier contribuent à faire de cette plaquette de 80 pages un ouvrage bien présenté, qui pourrait bien inspirer des imitateurs dans d'autres petites villes du canton. Elles auraient du reste tout à y gagner.

Au Bourg, quatrième et irrévocablement dernière semaine du grand succès : *Le Spectre Vert*, film entièrement parlant français avec André Luguet de la Comédie Française.

Tous les critiques sont d'accord pour relever la perfection technique de ce film.

Feuille d'Avis : « L'action est vivement menée, la photo excellente ; les rôles sont tenus avec verve et vérité. Si vous êtes amis d'un léger frisson, le film du Bourg vous plaira, comme plait une nouvelle de magazine, lue au fond d'un bon fauteuil. »

Tribune de Genève : « Il y a des effets visuels admirables, tel le puissant prologue dans le brouillard londonien et le punch des officiers. »

Journal de Genève : « Un scénario admirable, un metteur en scène sûr de son métier, une interprétation homogène. »

Tout le monde à Lausanne voudra voir cet admirable « Spectre Vert » !

Matinées à 15 h., soirées à 20 h. 30. T. 26.783.

Por isre bin dzoillao

a Isalande et ao Bounan faut illère l'armana populaire in patai de 1931 que ché rend 60 chentimes à la Librairie Verdon, à Fruboua.

Pour la rédaction :

J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Le chic des CHEMISES confectionnées et sur mesure : sous-vêtements, etc. ; les plus bas prix sont autant d'avantages qui vous conduiront chez

DODILLE

le vrai chemisier-spécialiste
HALDIMAND 11
LAUSANNE